

Pièces à présenter obligatoirement à la remise des dossiers

- Fiche de liaison, obligatoire quelle que soit l'inscription (une par enfant et par an)
(Fiche fournie dans le dossier famille, Si vous avez plus de 2 enfants à inscrire, des fiches supplémentaires sont à votre disposition en mairie)
- Fiche autorisations et engagements (fournie dans le dossier famille)
- Justificatif de domicile (le plus récent)
- Photocopie recto / verso de l'avis d'imposition ou de non imposition 2006 si pas de numéro d'allocataire.
- Livret de famille
- Photocopie du jugement du tribunal en cas de divorce ou de séparation + original complet à présenter
- Attestation de responsabilité civile
- Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive et de vie en collectivité (ALSH, camps, colonies, écoles municipales, activités sportives, ...)
- Copie d'attestation d'assuré social ou de C.M.U et de mutuelle du parent couvrant l'enfant (à présenter pour colonie / camp)
- P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) rempli par le médecin si allergie, maladie ou handicap
- Attestation d'employeur actuelle, pour les 2 parents ou photocopie de la carte de demandeur d'emploi (récente) ou attestation de stage ou certificat de scolarité des parents.